

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRES.
GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ETRE. — SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, Propriétaire.
W. H. ROWEN, Imprimeur.

N° 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année ou vol. se compose de 36 numéros et se divise en trimestres de 9, sans perte pour l'abonné. Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance. On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois. Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations doivent être adressées.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'intérêt publics; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 2 sous par ligne.

Le prix des annonces. Première insertion, 6 lignes et au-dessous, une demi-piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix ci-dessus. Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire. PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit au curé à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux tapeteurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permettra la lecture à sa fille.

UN AMBITIEUX.

Suite et fin. (l'air St. No. 20)

— Plait-il ? répondit la gouvernante, qui crut avoir mal compris. Que dites-vous ?
— Je dis que vous avez oublié que c'est bientôt le 25 juillet.

— Eh bien !

— Eh bien ! J'ai visité aujourd'hui dans son château. Mme la baronne Dubief, qui m'a renouvelé sa recommandation sur sujet des dix messes de fondation pour l'âme de son mari... et la baronne m'a prié d'accepter, en dédommagement, la somme de deux cents francs que voilà....

En parlant ainsi, le curé sortit de dessous sa soutane une bourse de peau fort agréablement ardoisée. Mirguerite avançant la main comme pour s'assurer de la réalité du fait, lorsque le curé se leva en poussant un grand cri.... Une vive lueur illumina le penchant de la montagne jusqu'à un pied de la fenêtre. Le curé courut ouvrir la porte du presbytère.... Une colonne de fumée ardente s'élevait du toit d'une maison au milieu du village.... Au feu ! cria le curé.... Marguerite, hâtez-vous, allez sonner la cloche de l'église pour appeler du secours....

Marguerite sortit par une porte inférieure du presbytère, qui communiquait à la sacristie. Le curé prit son chapeau et sa canne, et s'achemina à travers l'obscurité vers le théâtre du sinistre.... Le lendemain matin, l'incendie était éteint; une seule habitation, la plus chétive de toutes, avait péri.... Mais le curé avait perdu au milieu des flammes, un peu de sa soutane....

Heureusement, disait Marguerite en achevant de réparer ce nouveau désastre par une piastre assez mal acquise, quant à la couleur, au ton général de l'habit, heureusement que, grâce à la générosité de Mme la baronne, le mal, cette fois, n'est pas sans remède....

— Hélas ! ma bonne Marguerite,—répartit le curé en portant la main derrière son oreille comme un écuyer pris en faute,—il n'en est resté de même du malheur qu'à frappé ces pauvres gens.
— Eh bien ! vous ferez un sermon et une quête en leur faveur. On les aidera sans doute.

— Il faut l'espérer, du moins; mais ne serait-ce pas à nous, Marguerite, de donner l'exemple ?
— Vous voilà déjà avec vos idées fausses ! Chacun est tenu de secourir les pauvres selon ses moyens. Les riches avec de l'argent, les prêtres avec la parole.... Songez que vous avez à peine le nécessaire.

— Songez qu'il manque de tout.
— Mais il vous faut une soutane.
— Ils n'ont ni pain, ni vêtement.

— Mon Dieu ! exclama la gouvernante frappée d'une idée subite,—qu'avez-vous fait de l'argent que vous m'avez montré hier ?
— Marguerite, répondit le curé avec confusion, nous n'irez pas commander pour moi la soutane que nous nous avons perdue.... Je porterai encore celle-ci à la fête prochaine....

Le curé avait perdu volontairement les moyens d'acheter une soutane. Malgré sa facilité excessi-

sive peut-être à sacrifier, dans l'occasion, les intérêts de sa dignité extérieure, des bruits étranges, il ne faudrait pas croire cependant que le curé fût tout à fait insensible. L'endroit de ce qu'on appelle le respect de soi-même personne. Ce n'était pas un de ces rigoristes qui l'ont un crime de tout ce qui a l'apparence d'une concession aux préjugés et à l'opinion, et encore moins un de ces autres orgueilleux qui se drapent dans leurs quenelles. Il sentait sa misère et la portait courageusement, toujours prêt, quand il le fallait à renoncer à ses desirs les plus légitimes. C'est ainsi que, depuis dix ans, il n'avait pu parvenir, malgré ses continuelles prières, à unner la faible somme nécessaire à l'accomplissement du plus ardent de ses souhaits.—l'acquisition d'une soutane. C'était là sa plus haute ambition. A force d'y penser, et grâce surtout aux incessantes réclamations de Marguerite à cet égard, cette perspective ou ce rêve avait pris dans son esprit la ténacité d'une idée fixe. Celle-là, du moins, n'aurait rien de déraisonnable à en juger par l'aspect déplorable de la principale pièce du vêtement du bon curé, et l'on ne pouvait, en la voyant que marcher avec lui le mauvais génie qui, chaque fois qu'il était sur le point de la saisir, faisait disparaître, comme par enchantement, la soutane tant désirée ! Les années s'écoulaient, les fêtes se succédaient ainsi que les déceptions, et toujours le nouveau curé regardait avec une infatigable persévérance : Ce sera pour l'année prochaine, pour l'année, pour la Pentecôte, pour l'Assomption, pour Noël. En vain il avait parcouru dix fois ce cercle fatal.... Les saisons se renouvelaient, les fêtes revenaient avec une impitoyable régularité, laissant à chaque tour une trace plus sensible sur la malencontreuse soutane.

Un événement inattendu vint, au printemps suivant, redoubler l'anxiété du curé. Le bruit se répandit tout-à-coup d'une visite pastorale de l'évêque dans notre diocèse. Cette nouvelle jeta d'abord le curé dans cette sorte de torpeur résultant de la vue d'un danger imminent; il eut un instant le vertige, comme s'il eût senti la terre vaciller sous ses pas.... Puis, à cette prositution de toutes ses facultés, succédèrent une agitation fébrile et une activité surprenante. Il allait, venait, se multipliait, agissait sans motif et sans relâche, faisait et recommandait les mêmes choses à tout moment. Il parlait haut et seul, et se livrait à tous ces actes de surexcitation par lesquels les poltrons cherchent à s'étonner et à s'assurer contre leur propre faiblesse. Soins superflus ! tous ses efforts aboutirent à un si misérable résultat, qu'il dut renoncer définitivement à tout espoir de sortir honorablement de cette terrible épreuve. Déjà il se voyait comparant honteux, négligé et méprisé comme un homme de mauvais mérites, devant son supérieur ecclésiastique, lorsque la Providence vint encore une fois à son secours sous les traits de la charitable veuve, avertie secrètement par Marguerite.

Un tailleur fut mandé aussitôt d'un bourg voisin. Le temps pressait. Le tailleur était nouveau; il fallut lui payer d'avance le prix de son travail, et lui fournir les moyens d'acheter l'étoffe nécessaire. En s'en retournant, le tailleur qui aimait à boire, s'arrêta dans un cabaret où le vin,

ce consolateur du pauvre, agit si merveilleusement sur son imagination, qu'il lui fit perdre complètement le discernement du bien et du tien. Le curé supporta ce nouveau coup avec l'insensibilité apparente d'un malheureux qui n'a plus assez de force pour souffrir. On arrêta le voleur; le curé le fit relâcher, et se dit à lui-même qu'un maître n'en réparait jamais un autre, et en affirmant que l'argent dépensé par le tailleur n'était pas un dépôt, mais un don.

Marguerite, à cette déclaration, crut que son maître était devenu fou. Le jour redouté arriva. Le bruit des cloches de toutes les églises sonnait à haute voix annonçant l'entrée du prélat sur le territoire de la paroisse. Le curé, accompagné de son sacristain et de deux frères de chœur en costume officiel, quitta le presbytère pour venir à l'entrée du village recevoir S^r Grandeur. Les autorités locales, en costume civil, portaient le dais sous lequel l'évêque devait être conduit à l'église avec le cérémoniel d'usage. Le curé lui-même, fier et heureux de l'éclatant surplus qui recouvrait sa soutane, s'avançait d'un pas ferme à la tête de sa petite escorte, sur un chemin jonché de fleurs, entre une double haie de minoinettes cachées derrière des draps blancs. L'évêque parut.... Le cortège s'achemina vers l'église.... Le curé officia. Après la messe, il fut admis à présenter ses salutations au prélat.

Sa Grandeur fut assis entre ses deux grands vicaires, qui tenaient debout dans une attitude respectueuse, et les notables habitants de la commune. C'était un fort bel homme, de quarante ans environ; ses manières étaient celles d'un homme de cour, sa physionomie avait de la noblesse, et il s'exprimait avec la grâce et l'abondance d'un orateur habitué à parler devant les grands de la terre. Le curé avait senti sa fermeté fléchir devant l'instinct où il avait été forcé de abandonner l'habituel surplus. Le jeune prélat, à la vue du vêtement misérable du vénérable curé, frouca le sourcil.... Le curé se mit à trembler comme un criminel devant son juge. Votre paroisse, Monsieur, dit-il d'une voix sévère, est-elle donc si pauvre et ses revenus sont-ils si modiques, que vous ne puissiez accorder à votre personne les soins qu'exige la dignité du sacerdoce ?

— Je suppose, Votre Grandeur de me pardonner....

— Nous sommes loin, monseigneur, poursuivit l'évêque avec gravité, des temps heureux où l'église, honorée par elle-même, ne se paraît que des vertus austères de ses serviteurs. Les prêtres ne sont plus des moines, ni des apôtres; ce sont des hommes conciliants, d'extérieur agréable, et d'un commerce attrayant, qui travaillent habilement à ramener la foi en rendant la religion facile et douce. Agir dans un autre esprit, M. le curé, c'est montrer une inhabileté ou un orgueil également déplorable.

— Monseigneur, mes faibles moyens ont seuls la cause, je vous l'atteste.... et le curé s'arrêta; le désir de se justifier allait lui faire proférer un mensonge.
— Je sais tout; je sais que votre imprévoyance et votre charité mal entendue compromettent la considération nécessaire à un ministre d'église; et je blâme hautement une conduite aussi peu mesurée.... Allez, monseigneur le curé, et souvenez-vous qu'en sacrifiant ce que l'on se doit à